



Moulin de l'Homme

Commune de Ste Gemmes d'Andigné

En Résumé

- On me cite pour la première fois en 1293 comme moulin céréalier.
- En 1880, un règlement d'eau fixe le niveau légal de ma retenue.
- En 1952, je mouds 8 771 quintaux de blé en farine par an.
- Je cesse mon activité de minoterie en 1970.
- Le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Verzée m'équipe d'une vanne clapet vers 1988.

La Verzée

Bassin versant de l'Oudon



Contact

 Rive Droite de la Verzée
49520 Ste Gemmes d'Andigné

 www.bvoudon.fr

 Tél : 02 41 92 52 84

Moulin de l'Homme



Mes origines (13^{ème} au 18^{ème} siècle)

Moulin Céréalier du régime féodal

 Archives Départementales du Maine et Loire  1293 - 1725

On me cite pour la première fois en 1293 comme moulin céréalier appartenant au prieuré de Ste Gemmes d'Andigné. Détruit, je suis reconstruit en 1725*. J'existe avant l'abolition du régime féodal du 4 août 1789, je suis donc fondé en titre à l'origine.

* MEUGE J. (2009, réédition 2015) - Les Moulins à eau en Anjou : L'histoire de leur recensement - Association de Sauvegarde des moulins d'Anjou (A.M.A), Angers



De l'industrialisation au déclin (19^{ème} au 20^{ème} siècle)

Règlement d'eau du moulin

 Archives Départementales du Maine et Loire  26 novembre 1880

Par arrêté préfectoral, le règlement d'eau fixe le niveau légal de ma retenue à 2,04 m en contre-bas du glyphe, marqué dans la face amont du bâtiment du moulin, point pris comme repère provisoire. Le déversoir est placé sur la rive gauche, à la suite du pertuis de décharge. Il a une longueur de 20 m et sa crête est dérasée au niveau légal de la retenue.

Modernisation de la minoterie

 Archives Départementales du Maine et Loire  1872 - 1970

En 1939, je suis agrandi et en 1872, je suis modernisé avec l'installation d'une machine à vapeur dans un bâtiment mitoyen. Mon contingent (quantité maximum de blé que le moulin est autorisé à écraser annuellement) est de 8 771 quintaux en 1952 (quantité maximum de blé autorisée à être transformé en farine par an). Mon activité de minoterie s'arrête en 1970 à la retraite de mon propriétaire*.

Aménagement d'une vanne clapet

 Archives du Syndicat du Bassin de l'Oudon Sud  vers 1988

Un clapet est aménagé sur ma retenue par le Syndicat Intercommunal pour l'Aménagement de la Verzée.